

	<p><b>SECTION</b></p> <p><b>DEL</b></p> <p><b>INDRE ET LOIRE</b></p>	<p><b>SECTION F.O.-DGFIP 37</b></p> <p>DDFIP INDRE ET LOIRE 94 Boulevard Béranger 37 032 TOURS CEDEX 1 Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26</p>
		<p>Adresse mèl : <a href="mailto:fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr</a> Site de la section : <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/">http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/</a></p>

## Compte rendu du C.T.L du 30/03/2022

### Ordre du jour :

1. Approbation des procès verbaux des CTL des 02/12/2021 et 20/01/2022
2. Bilan de la formation professionnelle pour 2021 (pour information)
3. Projet de plan local de formation professionnelle pour 2022 (pour avis)
4. Parcours apprenant compétences numériques – PACNum (pour information)
5. Bilan de la campagne 2021 des entretiens professionnels des agents (pour information)
6. Bilan du télétravail sur l'année 2021 (pour information)
7. Bilan du budget 2021 et présentation du budget 2022 (pour information)
8. Organisation de la campagne IR-IFI 2022 (pour information)
9. Déploiement de "l'accès des notaires au fichier immobilier" – ANF (pour information)
10. Transfert de la gestion et du recouvrement de certaines taxes à la DGFIP (pour information)
11. Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP (pour information)
12. Questions diverses.

1. **Approbation du procès verbal du CTL des 02/12/2021** : Approuvé à l'unanimité.  
**Approbation du procès verbal du CTL des 20/01/2022** : Approuvé par FO-DDFIP37

### **2. Bilan de la formation professionnelle pour 2021 (pour information)**

Sur un vivier de 111 formateurs locaux, 55 ont animé 199 sessions.

652 agents, soit 85,56 % de l'effectif, ont bénéficié d'au moins une action de formation professionnelle.

Le dernier trimestre 2021 a été une période de forte activité, en particulier du fait du parcours dédié aux nouveaux agents du centre de contact.

La formation numérique représente 59,50 % de l'offre de stage dans le département. Le taux de ces e-formations validées s'élève à 61,56 %.

**F.O.-DGFIP 37** dénonce le recours massif aux e-formations, difficiles à effectuer in situ. La Direction réfléchit à la possibilité de mettre à disposition des agents des espaces dédiés à ces e-formations.

### **3. Projet de plan local de formation professionnelle pour 2022 (pour avis)**

Pour le CGR de Loches, les deux B stagiaires ainsi que les 2 EDR seront formés à l'application PEZ dès le mois de mai 2022, les nouveaux arrivants en septembre et octobre. Une formation à distance serait également assurée par les agents du CGR de Tours.

La nouvelle application OCAPI sera mise en place progressivement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Sa généralisation interviendra en mars ou avril 2023.

Quelques agents volontaires du CGR pourront aller en formation à la CDC de Bordeaux où cette nouvelle application fonctionne, pour s'imprégner de l'expérience de leurs collègues.

**Vote** : contre : Solidaires                      absence : CGT                      pour : **F.O.-DGFIP 37**, CFDT

#### **4. Parcours apprenant compétences numériques – PACNum (pour information)**

Ce parcours permettra à chaque agent d'auto-évaluer ses compétences numériques au travers d'un outil en ligne.

Le PACNum comporte deux phases :

- auto-évaluation
- formation personnalisée afin d'approfondir les compétences numériques.

Le déploiement de cet outil aura lieu en mai 2022, la fin de l'évaluation en juillet.

**F.O.-DGFIP 37** dénonce un énième outil numérique qui vient se noyer avec toutes les applications auxquelles les agents sont déjà habilités, à tort ou à raison.

#### **5. Bilan de la campagne 2021 des entretiens professionnels des agents (pour information)**

Au titre de la campagne 2021, un agent C et 5 agents B ont déposé un recours devant l'autorité hiérarchique.

Trois contrôleurs ont ensuite formalisé un recours en CAPL.

Bilan : 1 rejet total, 1 rejet partiel, 1 avec modification favorable.

**F.O.-DGFIP 37** fait remarquer que la complexité du recours au Compte Rendu d'Entretien Professionnel peut décourager certains agents à en effectuer.

#### **6. Bilan du télétravail sur l'année 2021 (pour information)**

25 086 jours de télétravail en 2021 pour l'Indre et Loire.

Pour le télétravail régulier, 71 % des agents ont choisi une journée fixe par semaine.

Statistiquement, la journée la plus demandée est le vendredi. Le télétravail concerne majoritairement les femmes (58%) de catégorie B (52%).

#### **7. Bilan du budget 2021 et présentation du budget 2022 (pour information)**

Les dépenses 2021 de la DDFIP 37 ont augmenté de 19,83 % par rapport au budget 2020 : très forte augmentation des dépenses immobilières relatives aux travaux engendrés par le NRP.

Un budget de 400 000 € était prévu pour l'installation du CGR à Loches. Ce sont rajoutés des dépenses pour modifier le circuit du chauffage, ainsi que l'éclairage et l'isolation du bâtiment.

L'équipement en ordinateurs portables est désormais financé par la Centrale.

Pour 2022, la Direction demande un financement pour la mise à niveau électrique et informatique de l'hôtel particulier à Béranger, ainsi que la mise en sécurité de l'escalier de cet immeuble.

## **8. Organisation de la campagne IR-IFI 2022 (pour information)**

Voir fiche technique

La campagne débute par la mise en ligne des déclarations le 7 avril 2022. La date limite de dépôt des déclarations papier est le 19 mai, en ligne le 31 mai.

À compter du 19 avril, les SIP accueilleront le public de 8h30 à 12h30 avec, ou sans rendez-vous, et de 13h30 à 16h sur rendez-vous, du lundi au vendredi. À

L'accueil téléphonique sera assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

En l'absence de SIP, les usagers devront s'adresser aux Maisons France Service.

Une communication à la presse sera faite en ce sens.

Les agents des Maisons France Service bénéficieront d'une formation d'1/2 journée pour prendre connaissance des nouvelles dispositions fiscales.

Des emplois civiques ont été recrutés pour étayer les équipes d'accueil de Tours et de Loches, pour l'instant aucun postulant pour Chinon.

## **9. Déploiement de "l'accès des notaires au fichier immobilier" – ANF (pour information)**

Voir fiche technique

L'ANF a pour objet de permettre aux notaires de collecter automatiquement les renseignements nécessaires à la rédaction des actes.

Le déploiement de l'outil est planifié en réel pour le 14 juin 2022.

72 études notariales du département basculeront dans le dispositif.

Les organisations syndicales s'inquiètent de la conséquence de la mise en place de cet outil sur les suppressions d'emplois du service. Celles-ci pourraient intervenir quand le retard de publication sera devenu « raisonnable ».

La fusion des 4 SPF interviendra le 11 avril 2022.

## **10. Transfert de la gestion et du recouvrement de certaines taxes à la DGFIP (pour information)**

Voir fiche technique.

La charge de travail n'est actuellement pas quantifiée. 3 agents des SIE ont reçu la formation-formateur.

**F.O.-DGFIP 37** fait remarquer le manque d'anticipation de nos administrations, le calendrier du transfert est connu depuis 2019. Nous demandons s'il est possible d'obtenir de la documentation des Douanes sur ces nouvelles taxes.

## **11. Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP (pour information)**

Voir fiche technique

En Indre-et-Loire, ce transfert de compétence se traduira par l'accueil de 3 agents de la DDT au SDIF, il y aura 2 postes proposés au 1<sup>er</sup> septembre 2023 et un au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

## 12. Questions diverses.

- Les indemnités kilométriques ont été réévaluées à compter du 18/03/2022 avec effet rétroactif depuis le 01/01/2022. Les régularisations se feront automatiquement sans intervention des agents.

**F.O.-DGFIP 37** a demandé que le barème soit conforme aux hausses actuelles du carburant, et non un saupoudrage occasionnel.

Vos élus **F.O.-DGFIP 37** en CTL : Sylvie Akhbari et Gilles Lavergne (titulaires), Bénédicte Fouquet et Stéphane Galland (suppléants)